



SYNDICAT MIXTE DES EAUX DES MONTS DU LYONNAIS
ET DE LA BASSE VALLEE DU GIER

315 rue des Frênes - 69590 POMEYS

PRÉFECTURE DU RHÔNE
14 AVR. 2025
Reçue le
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

**Extrait du registre des délibérations
Comité Syndical du 21 mars 2025**

DELIBERATION N° 2025-018

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt et un mars, le Comité Syndical étant assemblé en session ordinaire, à la salle polyvalente de Saint Genis l'Argentière, après convocation légale du 7 mars 2025.

Nombre de membres :		<u>Secrétaire de séance</u> : André MOINE
En exercice :	143	
Présents :	82	
Votants :	83	
Quorum :	73	
Affichage :	10/04/2025	

Délégués des Communes et EPCI présents :

AVEIZE (GIRAUD JB; LHOMME L), BEAUVALLON (FAURAT G), BESSENAY (PINET B), BIBOST (BONNARD F), BRULLIOLES (FRANCON A), BRUSSIEU (RUIZ S), CHABANIÈRE (BESSON E), CHAMBOST LONGESSAIGNE (SOULARD R, VINCENT A), CHAUSSAN (BESSON C), CHEVRIERES (BASSON B), CIVENS (BORDET G; FAJWISIEWICZ O), COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'OUEST RHODANIEN (FOUILLAT J), COTTANCE (SEYTRE M), EPERCIEUX SAINT PAUL (FARGE C), ESSERTINES EN DONZY (BOCHARD F), GREZIEU-LE-MARCHE (BLANCHARD D; HODOUL Y), HAUTE-RIVOIRE (MICHEL A; CHAVEROT G), JAS (RODRIGUE M; HENRIQUES M), LA CHAPELLE-SUR-COISE (GUINAND JM; FLECHET L), LARAJASSE (BRUYAS JM; GUINAND R), LONGESSAIGNE (CHAUSSENDE A), MARINGES (PONCET JM; CROZIER B), MONTCHAL (MELAY P), MONTROMANT (JEANNE MC), MONTROTTIER (CHAVEROT B; POISSON JF), NERONDE (BAUDOUIN R; FECHE S), PANISSIERES (FONGARLAND JJ; GONZALEZ E), POMEYS (GOUTAGNY JM; LUXEMBOURGER D), POUILLY LES FEURS (MOINE A; MAILLAVIN P), RONTALON (JOYAUX M), ROZIER EN DONZY (FOUGERE G), SALT EN DONZY (COMMEAT N; VACHERON D), SALVIZINET (PRUDHOMME E), SOUZY (PUPIER C; VERNAY P), ST ANDRE LA COTE (DRAGOL I), ST BARTHELEMY LESTRA (MICHEL A), ST CYR LES VIGNES (COURT G; DENIS G), ST DENIS SUR COISE (FAURE G; CHARRETIER B), ST ETIENNE METROPOLE (CHILLET M; DRID H; JOLY H), ST GENIS L'ARGENTIERE (VOLAY J; BASTION A), ST JULIEN SUR BIBOST (VANEL T), ST LAURENT DE CHAMOUSSET (SIMON Y), ST MARTIN EN HAUT (FAYOLLE B; VERICEL F), ST MARTIN LESTRA (SAMOUILLER E; RAMBAUD C), STE AGATHE EN DONZY (PRUDHOMME D; GAGNAIRE B), STE FOY L'ARGENTIERE (BUFFARD G), VALEILLE (DEROSIER P), VILLECHENEVE (BLANC D; SARCEY C), VIOLAY (PALAIS JC), VIRIGNEUX (LAVAL D), VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION (CHARMET M; CHARMY P; DAROUX F; FOND F; RACHEDI Y; RODDE C; TESTE D)

Délégués des Communes et EPCI absents excusés :

COISE (GUINAND J), RIVERIE (MAISONNEUVE E), ST CLEMENT LES PLACES (SEVE O; GEY P), ST MEDARD EN FOREZ (BOUTEILLE M; SIRGUEY L), SAINT SYMPHORIEN SUR COISE (BANIINO J; TOINET G), ST ETIENNE METROPOLE (BONNET B).

Délégués des Communes et EPCI absents excusés ayant donné pouvoir :

BRUSSIEU (VENET M – donne pouvoir à RUIZ S)

Objet: Approbation du Budget Primitif 2025

Objet: Approbation du Budget Primitif 2025

Monsieur le Président présente le budget primitif de l'exercice 2025 qui s'équilibre à la somme de 9 061 000,00 € en section d'exploitation et à la somme de 16 193 541,00 € en section d'investissement.

L'Assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- ✓ APPROUVE et VOTE le budget primitif de l'exercice 2025.
- ✓ SOUMET au visa de dépôt en Préfecture, la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour copie conforme,

Le Président,
Bernard CHAVEROT

SYNDICAT MIXTE DES
des monts
du lyonnais
et de la
basse vallée
du Gier
6990 POMEYS

Le secrétaire de séance
André MOINE